Département du Doubs Arrondissement de MONTBELIARD Canton de VALENTIGNEY

Commune de <u>VALENTIGNEY</u> 25700 EXTRAIT n° 2025-60

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 25 juin 2025

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 25 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

Nbre de Conseillers Municipaux en exercice: 33

Nbre de membres

Denis NEDEZ. Lise Philippe GAUTIER. Présents: MM. Mmes. Jean-Claude HERARD. Arnaud PAVILLARD. Maud VURPILLOT. PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Gérard PATEREK. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourredine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Daniel FERNANDES. Gabrielle MANZINALLI. Catherine PARROT. Nadine MERCIER. Claude-Françoise SAUMIER. Jean-Louis RENGGLI. Stéphanie BOURQUIN. Omar RABEI.

M. Roland GAMBERI et Mme Marie HUGONIOT quittent la séance pour le vote de ce point

Nbre de suffrages exprimés : 31

présents: 25

<u>Excusés</u>: Philippe CURIE. Dominique DANGEL. Pierre MOSSINA. Jean-François HEIL. Saniye AKDEMIR

Absents: Valère NEDEY

Pouvoirs: Philippe CURIE pouvoir à Lise VURPILLOT

Dominique DANGEL pouvoir à Denis NEDEZ

Pierre MOSSINA pouvoir à Claude-Françoise SAUMIER

Jean-François HEIL pouvoir à Jean-Louis RENGGLI

Saniye AKDEMIR pouvoir à Stéphanie BOURQUIN.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION: le 18 juin 2025

<u>Secrétariat de séance</u>: il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Elisabeth COQU ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 9 avril dernier est adopté à L'UNANIMITE des voix présentes et représentées.

COTISATIONS 2025 SYNDICAT DU GAZ

Accusé de réception en préfecture 025-212505804-20250625-2025-60-Al Date de télétransmission : 02/07/2025 Date de réception préfecture : 02/07/2025

.../...

Extrait du registre des délibérations n°2025-60

COTISATION 2025 SYNDICAT DU GAZ

Monsieur le Maire rappelle que la Ville de Valentigney développe des actions de partenariat avec de nombreux organismes dans divers domaines tels que le développement économique, la culture, le tourisme, le social, la sécurité.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, A L'UNANIMITE des voix présentes et représentées,

- SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur l'adhésion pour 2025 au syndicat du gaz
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'engagement de la dépense soit un forfait de 16.00 € au titre de l'année 2025,
- DIT que la présente délibération sera :
- > Transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- > Notifiée à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- > Publiée et affichée conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Philippe GAUTIER